

Image not found or type unknown



## Devis de couverture accepte par mail

Par **V du 87**, le **07/03/2014** à **10:03**

Bonjour,

J'ai accepté un devis de couverture le 23 janvier par un mail, sans signature dudit devis à proprement parler.

Aujourd'hui, je me rends compte que j'ai demandé à une entreprise homonyme de celle que j'avais choisi comment puis-je laisser tomber ce devis?

Merci de votre aide